



**Procès-verbal  
de la 3e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS  
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 3e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 14 décembre 2021 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames : Christelle Proulx Cormier,  
Linda Cloutier, Josée Lépine, Josiane  
Neault, Isabelle Gérin, Marie-Hélène  
Maheu, Geneviève Legault, Karine  
Martin, Valérie Nantais-Martin, Liliane  
Paradis et Patricia Gaumond

**ÉTAIT ABSENTS :**

Monsieur : Sébastien Bérard  
Madame : Béatrice Vandavelde

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Pier-Samuel Poulin

Directeur



**Procès-verbal  
de la 3e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Bons coups :

On mentionne le travail exceptionnel des enseignants durant la fermeture de l'école.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- Il est proposé par Geneviève Legault et appuyé par Valérie Nantais

QUE : l'ordre du jour tel que présenté soit approuvé

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ #2021-12-001

**2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2021.**

- Il est proposé par Josée Lépine et appuyé par Karine Martin

QUE : le procès-verbal du 9 novembre 2021 soit

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ #2021-12-002

**3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Pier-Samuel fait un suivi sur les points suivants :

La politique pour les campagnes de financement de l'école sera pour les campagnes de financement pour l'année scolaire 2022-2023.

Il a été mentionné dans le Farfadet la séance du conseil d'établissement de ce soir. On y mentionne également qu'un poste de représentant de la communauté était toujours vacant sur le conseil.

On souhaite la bienvenue à madame Patricia Gaumont. Elle est la nouvelle responsable au service de garde. Patricia sera sur le conseil d'établissement au poste de représentante du personnel de service de garde. L'annonce a également été faite dans le Farfadet.



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Comité de parents du Centre de service : Christelle est entrée en communication avec le comité de parents. Elle a déposé la documentation dans le dossier TEAMS.

Concessionnaire: Un point est à l'ordre du jour pour le suivi.

Le plan de lutte contre la violence : Un point est à l'ordre du jour pour le suivi.

Groupe Facebook : Ils font avoir l'autorisation de l'école pour utiliser le nom de l'école. Une note a été ajoutée sur la page Facebook qui précise que la page n'est pas un canal de communication officiel de l'école, mais bien pour un échange entre parents. Les parents doivent s'adresser aux personnes compétentes de l'école pour toutes informations additionnelles. Christelle va faire le suivi pour l'utilisation de nom de l'école.

OPP : La rencontre prévue de l'OPP a dû être annulée puisqu'elle devait se dérouler durant la fermeture de l'école lors de l'éclosion. De l'information a été ajoutée dans le Farfadet.

Il est demandé par madame Geneviève Legault de mettre à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance du conseil d'établissement un point sur le processus du choix et de l'attribution des sorties scolaires.

**4. COMPLEMENT AU POSTE DE REPRÉSENTANT DU  
PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE**

Madame Patricia Gaumont prend le temps de se présenter. Elle a été élue par acclamation comme représentante du service de garde.

**5. FORMATION OBLIGATOIRE EN LIEN AVEC LA LOI #40**

Les membres devaient lire les pages 17 à 30 du document de formation *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement*. De plus, des capsules vidéos et des fiches ont été partagées par un membre pour faciliter la compréhension du document.



**Procès-verbal  
de la 3e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**6. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL 21-22**

Pier-Samuel nous présente le budget révisé. Il explique aux membres du conseil d'établissement les différentes colonnes ainsi que chacun des postes budgétaires des différents fonds.

Les questions sont posées au fur et à mesure par les membres. Un questionnement est fait concernant l'achat de livres pour les bibliothèques. Si on divise le montant au budget par le nombre d'élèves, celui-ci est très bas. Ce n'est même pas un livre par élève. On se demande si on pourrait regarder pour des ressources possibles et des subventions pour l'achat de livre. Même chose pour ce qui est de ressources éducatives numériques. L'équipement semble adéquat, mais il sera probablement désuet. Cependant la préoccupation semble également du côté de l'accessibilité / fiabilité de la connexion réseau à travers toute l'école.

**19 :36 Départ de Patricia de la séance.**

Madame Geneviève Legault demande d'avoir un suivi périodique sur le budget.

- Il est proposé par Valérie Nantais-Martin et appuyé par Liliane Paradis

QUE : le budget pour l'année 2021-2022 soit adopté tel que présenté

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 22-23**

Pier-Samuel nous présente la grille-matière pour l'année scolaire 2022-2023.

- Il est proposé par Valérie Nantais-Martin et appuyé par Christelle Proulx Cormier

CÉ # 2021-12-03



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2021-12-04

QUE : la grille-matière soit approuvée telle que présentée

➤ APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

## **8. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **8.1 SITUATION D'ÉCLOSION ENTRE LE 15 NOVEMBRE ET LE 26 NOVEMBRE**

Pier-Samuel fait un résumé de la situation.

Entre le 11 et le 16 novembre, il y a une augmentation rapide des cas. Le 15 novembre, il y avait 6 classes fermées et le 16 novembre, le bilan était de 9 classes fermées et une trentaine de cas. Avec la santé publique, il a été décidé de fermer l'école pour deux jours avec une journée pédagogique du vendredi. Une clinique de dépistage a été organisée rapidement dans l'école. Le 19 novembre, la direction rencontre de nouveau la santé publique. Considérant qu'il y avait une soixantaine de cas, la décision a été prise de prolonger la fermeture de l'école pour une autre semaine. Une clinique de dépistage est de nouveau organisée à l'école les 25 et 26 novembre.

Au maximum, il y a eu 95 cas dans l'école durant la période d'éclosion. Il y a eu encore quelque cas la semaine dernière et une classe était fermée. Cette semaine toutes les classes sont ouvertes. Chaque élève est reparti aujourd'hui, le 14 décembre avec 5 tests rapides.

Une clinique de vaccination sera ouverte à l'école le lundi 20 décembre

Les enseignantes soulignent le travail de la direction durant cette éclosion. La rapidité d'exécution et le calme qu'ils ont eu dans la gestion de la situation.

### **8.2 RECHERCHE D'UN CONCESSIONNAIRE**

Madame Brigitte Didier se joint à nous pour le suivi sur la recherche d'un concessionnaire. Pier-Samuel nous présente les différentes concessions qui ont été contactées. Par la suite, madame Brigitte Didier nous fait un état de la situation.



**Procès-verbal  
de la 3e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Il y a eu une rencontre avec Sodexo le 1er décembre dernier. Suite à cette rencontre, le concessionnaire semblait enthousiasme. Brigitte doit les relancer, car ils n'ont pas encore fait de suivi.

La cantine pour tous est à relancer par courriel cette semaine. Pour pouvoir fonctionner, ils doivent s'associer à un OSBL, et la CEPOP (qui est le concessionnaire de l'école La Ruche entre autres) pourrait être une option. La CEPOP ne prenait pas d'autres clients cette année, car ils ont un nouveau CA. Cependant l'association avec la cantine pour tous pourrait fonctionner. La cantine pour tous gère la partie administrative de la cantine, mais ils doivent avoir un OSBL pour cuisiner et servir les repas. Le but de la cantine, c'est d'offrir des repas à un coût très abordable. La cantine pour tous va venir visiter la CEPOP ainsi que l'école en début janvier. Il y a beaucoup de choses à mettre en place, donc, ce ne serait pas pour cette année, ce serait pour l'année prochaine.

Il est également discuté de simplifier le questionnaire, puisque à chaque fois qu'il est envoyé le concessionnaire ne fait pas suite. Il est probablement trop complexe et le concessionnaire peut probablement répondre aux critères sans avoir à le remplir intégralement, mais en fournissant d'autres documents pour appuyer leur candidature.

**8.3 ÉCHÉANCIER MENANT À L'ADOPTION DU PLAN DE  
LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION**

Pier-Samuel nous présente l'échéancier du PACVI. Le comité a été informé et il est à l'aise d'avoir un parent sur le comité pour les séances de mars et d'avril. Par la suite, il y aura présentation du plan au conseil d'établissement selon l'échéancier. Christelle va envoyer via courriel une demande d'avis d'intérêt aux parents du Conseil d'Établissement pour une participation au comité. Le choix final pourra se faire à la séance du conseil de janvier.

**9. INFORMATION DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)**

Aucune



**Procès-verbal  
de la 3e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**10. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)**

Aucune

**11. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)**

Adressé en point de suivi

**12. CORRESPONDANCE**

Aucune

**13. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune

**14. VARIA**

- a.
- b.
- c.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h45.

\_\_\_\_\_  
(signature)  
La présidente d'assemblée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Le directeur